

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021 faisant ressortir un total de 24 435 798 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 338 181 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 24 351 776 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

**ECC MAZARS
Borhen CHEBBI**

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		19 484 363	12 815 450	14 423 913
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	19 484 363	12 815 450	14 423 913
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	2 897 418	4 018 999	4 721 572
Disponibilités	3.3	2 054 017	3 799 708	2 226 877
		4 951 435	7 818 707	6 948 449
TOTAL ACTIF		24 435 798	20 634 157	21 372 362
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	81 237	63 359	51 395
Autres créditeurs divers	3.5	2 785	2 359	2 230
TOTAL PASSIF		84 022	65 718	53 625
Capital	3.6	23 653 061	19 964 711	20 479 589
Sommes distribuables	3.7	698 715	603 728	839 148
Sommes distribuables des exercices antérieurs		179	82	84
Sommes distribuables de l'exercice en cours		698 536	603 646	839 064
ACTIF NET		24 351 776	20 568 439	21 318 737
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		24 435 798	20 634 157	21 372 362

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres		240 460	603 087	193 191	579 596	754 715
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	240 460	603 087	193 191	579 596	754 715
Revenus des placements monétaires	4.2	154 725	354 527	121 976	238 073	332 688
Total des revenus des placements		395 185	957 614	315 167	817 669	1 087 403
Charges de gestion des placements	4.3	<81 236>	<195 112>	<63 373>	<160 161>	<211 569>
Revenu net des placements		313 949	762 502	251 794	657 508	875 834
Autres charges	4.4	<9 688>	<23 471>	<7 412>	<35 981>	<42 035>
Résultat d'exploitation		304 261	739 031	244 382	621 527	833 799
Régularisation du résultat d'exploitation		<106 168>	<40 495>	<65 659>	<17 881>	5 265
Sommes distribuables de la période		198 093	698 536	178 723	603 646	839 064
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		106 168	40 495	65 659	17 881	<5 265>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		33 900	60 625	11 722	41 829	50 560
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		20	8 192	8 491	12 391	19 804
Résultat net de la période		338 181	807 848	264 595	675 747	904 163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>338 181</u>	<u>807 848</u>	<u>264 595</u>	<u>675 747</u>	<u>904 163</u>
Résultat d'exploitation	304 261	739 031	244 382	621 527	833 799
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	33 900	60 625	11 722	41 829	50 560
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	20	8 192	8 491	12 391	19 804
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<839 041>	-	<726 748>	<726 748>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><1 721 654></u>	<u>3 064 232</u>	<u><1 147 209></u>	<u>2 084 914</u>	<u>2 606 796</u>
Souscriptions	24 286 531	45 720 586	22 104 762	38 089 001	46 615 345
Capital	23 693 492	44 211 728	21 515 804	36 829 940	45 021 879
Régularisation des sommes non distribuables	45 510	70 547	48 425	73 841	100 115
Régularisation des sommes distribuables	547 529	1 438 311	540 533	1 185 220	1 493 351
Rachats	<26 008 185>	<42 656 354>	<23 251 971>	<36 004 087>	<44 008 549>
Capital	<25 298 484>	<41 101 909>	<22 591 706>	<34 725 885>	<42 421 001>
Régularisation des sommes non distribuables	<56 080>	<75 711>	<54 066>	<75 103>	<99 466>
Régularisation des sommes distribuables	<653 621>	<1 478 734>	<606 199>	<1 203 099>	<1 488 082>
<i>Variation de l'actif net</i>	<i><1 383 473></i>	<i>3 033 039</i>	<i><882 614></i>	<i>2 033 913</i>	<i>2 784 211</i>
En début de la période	25 735 249	21 318 737	21 451 053	18 534 526	18 534 526
En fin de la période	24 351 776	24 351 776	20 568 439	20 568 439	21 318 737
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	244 489	198 736	204 375	173 409	173 409
En fin de la période	228 914	228 914	193 898	193 898	198 736
<i>Valeur liquidative</i>	<i>106,380</i>	<i>106,380</i>	<i>106,079</i>	<i>106,079</i>	<i>107,272</i>
<i>Taux de rendement annualisé</i>	<i>4,22%</i>	<i>4,15%</i>	<i>4,25%</i>	<i>4,23%</i>	<i>4,28%</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2021 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	105 000	107 142	0,44%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	676 840	688 280	2,82%
ABC 2020-1 CA TF	3 042	243 360	249 285	1,02%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	53 260	53 516	0,22%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	10 000	10 018	0,04%
ATB 2007/1 D	2 000	88 000	90 056	0,37%
ATTIJARI BANK 2017 SUB. A - TF 7.4%	15 000	296 100	303 398	1,24%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	300 000	310 942	1,27%
BH 2009	5 000	153 500	158 385	0,65%
BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV-TMM+2%	3 000	120 000	123 563	0,51%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	499 004	509 477	2,08%
BTE 2010 B	3 500	157 500	157 782	0,65%
BTK 2009 CAT.D	1 500	67 500	69 377	0,28%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 424 841	5,83%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 006 942	4,12%
STB 2008/2	3 000	75 000	77 403	0,32%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	300 000	305 948	1,25%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	55 240	57 501	0,24%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	120 000	123 310	0,50%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 969	175 031	186 396	0,76%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	300 000	307 120	1,26%
TLF 2021-1 TF	2 000	200 000	207 185	0,85%
UIB 2009/1 TR B	5 000	99 800	100 715	0,41%
UIB 2009/1 TR C	15 000	600 000	605 846	2,48%
UIB 2011/1 TR B	4 000	200 000	200 993	0,82%

Total Obligations de sociétés		7 295 135	7 435 421	30,43%
Bons du trésor assimilables				
BTA 11 FÉVRIER 2022 6,00%	950	900 125	975 626	3,99%
BTA 11 MARS 2026 6,30%	1 235	1 135 011	1 221 055	5,00%
BTA 11/08/2022 5,60%	1 558	1 477 617	1 555 734	6,37%
BTA 12/10/2023 6,00%	1 250	1 155 313	1 280 185	5,24%
BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	6 000	5 847 820	6 019 652	24,63%
BTA 15 JUIN 2023 6,00%	1 000	937 300	996 690	4,08%
Total Bons du trésor assimilables		11 453 186	12 048 942	49,31%
Total obligations et valeurs assimilées		18 748 321	19 484 363	79,74%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts				
ATB au 18 Novembre 2021/350J/6,81%	1 000 000	950 322	993 187	4,06%
Total émetteur ATB	1 000 000	950 322	993 187	4,06%
AMEN BANK au 3 Octobre 2021/30J/7,26%	1 000 000	998 390	999 678	4,09%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	998 390	999 678	4,09%
Total Certificats de dépôts	2 000 000	1 948 712	1 992 865	8,16%
Créances sur opérations de pensions livrées				
Prise en pension de 902 titres BTA Avril 2023, 6,00%, BIAT au 08/10/2021-32J-7,26%	900 000	900 016	904 553	3,70%
Total créances sur opérations de pensions livrées	900 000	900 016	904 553	3,70%
Total Placements monétaires		2 848 728	2 897 418	11,86%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Amen Bank Pasteur	1 688 873	3 743 478	2 038 473
Amen Bank Med V	284 759	23 967	370 203
ATB compte de placement	34		-
Liquidation émissions/rachats	55 842	11 137	<193 817>
Intérêts courus sur dépôt à vue	30 637	26 408	15 023
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<6 128>	<5 282>	<3 005>
	<u>2 054 017</u>	<u>3 799 708</u>	<u>2 226 877</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Frais de gestion à payer	81 237	63 359	51 395
	<u>81 237</u>	<u>63 359</u>	<u>51 395</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevances CMF à payer	2 370	1 944	1 811
TCL à payer	265	265	219
Contribution sociale de solidarité à payer	150	150	200
	<u>2 785</u>	<u>2 359</u>	<u>2 230</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2021

Montant	20 479 589
Nombre de titres	198 736
Nombre d'actionnaires	173

Souscriptions réalisées

Montant	44 211 728
Nombre de titres	429 035
Nombre d'actionnaires entrants	14

Rachats effectués

Montant	<41 101 909>
Nombre de titres	398 857
Nombre d'actionnaires sortants	18

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	60 625
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	8 192
Régularisations des sommes non distribuables	<5 164>

Capital au 30 septembre 2021

Montant	23 653 061
Nombre de titres	228 914
Nombre d'actionnaires	169

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2021 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Résultat d'exploitation	739 031	621 527	833 799
Régularisation du résultat d'exploitation	<40 495>	<17 881>	5 265
Sommes distribuables des exercices antérieurs	179	82	84
	<u>698 715</u>	<u>603 728</u>	<u>839 148</u>

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Intérêts sur BTA	163 422	339 594	92 681	250 681	327 546
Intérêts sur obligations	77 038	263 493	100 510	328 915	427 169
	240 460	603 087	193 191	579 596	754 715

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	79 307	161 658	63 423	148 431	192 996
Revenus de prise en pension	49 390	123 029	10 492	10 492	27 348
Intérêts sur dépôt à vue	22 356	46 619	21 056	45 764	56 505
Intérêts sur BTCT	3 672	23 221	7 550	9 067	17 140
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	19 455	24 319	38 699
	154 725	354 527	121 976	238 073	332 688

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	81 236	195 112	63 373	160 161	211 569
	81 236	195 112	63 373	160 161	211 569

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Redevances CMF	8 123	19 511	6 337	16 016	21 157
TCL	965	2 352	800	2 063	2 747
Autres retenues	550	1 458	225	460	639
Contribution sociale de solidarité	50	150	50	150	200
Taxation	-	-	-	17 292	17 292
	9 688	23 471	7 412	35 981	42 035

5 – Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.